

SNDGCT

La formation : une seconde carrière pour les DGS à la retraite

Le 25 mars, le Forum pour la gestion des villes a signé une convention de partenariat avec le Syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales (SNDGCT). Ce document invite les directeurs généraux de services et leurs adjoints, qui partent à la retraite, à rester en activité afin de transmettre leur expérience, en tant que formateurs, à de jeunes DGS, à des élus ou à des cadres du secteur privé.

Savoir-faire. « De nombreux cadres dirigeants, très compétents, vont partir à la retraite », a indiqué en introduction Stéphane Pintre, président du SNDGCT. « Le passage de l'activité à l'inactivité est un énorme gâchis. On le constate de manière empirique. Les DGS qui continuent à animer des conférences conservent leur statut et leur savoir-faire », a souligné Olivier Régis, délégué



L. BROCHIERO

Stéphane Pintre, président du SNDGCT : « Une convention prévoit une période de cinq ans renouvelable pour la nouvelle activité des cadres retraités. »

général du forum, en précisant que les DGS ne seraient pas considérés comme des formateurs occasionnels. Leur contribution est encadrée par la convention qui prévoit une pé-

riode de cinq ans renouvelable pour leur nouvelle activité, indemnisée aux conditions de l'organisme paritaire et pluraliste. « Cette convention est la bienvenue au moment où le forum régionalise son réseau et où le syndicat des directeurs généraux voit partir la génération du baby-boom, alors qu'il faut trente ans pour former un DGS. Nous avons le devoir d'assurer la transition, de transmettre et de former », a conclu Michel Namura, vice-président du SNDGCT, lui-même formateur. Appréciés pour former les élus, par leur approche pratique, les candidats devront cependant prouver leurs capacités à former ou animer un réseau ou un groupe de travail.

L'organisme compte aussi trouver, parmi eux, des représentants pour ses délégations régionales. En contrepartie, le SNDGCT utilisera ses locaux parisiens. **Martine Doriac**